



**HUMANE SOCIETY**  
**INTERNATIONAL**  
CANADA

## ***LETTRE D'INVITATION***

Date : \_\_\_\_\_

Cher propriétaire d'animalerie,  
Cette lettre vous est soumise par :

Nom : \_\_\_\_\_

Courriel ou numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Je réside dans votre quartier et le problème des usines à chiots me préoccupe énormément. Dans le cadre de la campagne contre les usines à chiots de la Humane Society International/Canada, je vous demande de signer le formulaire vous engageant à faire de votre commerce une **Animalerie – Amie des chiots**.

**Les animaleries qui signent le formulaire Animalerie – Amie des chiots acceptent de cesser de vendre des chiots ou de «rendre officielle» une pratique refusant de vendre des chiots dans leurs magasins.**

### **POURQUOI SIGNER?**

La récente sensibilisation du public sur le sujet des usines à chiots et de la surpopulation animale a fait de la vente de chiots un commerce moins rentable pour les magasins dans l'ensemble du pays. Les chiots dans les magasins passent souvent des mois dans de petites cages d'animalerie, inquiétant les clients et rendant difficile la vente de chiots plus âgés, lesquels deviennent rapidement trop grands pour leurs cages. De plus, leur provenance est souvent gardée secrète laissant croire qu'ils viendraient d'élevages non éthiques. Pendant ce temps, partout au pays, des millions de chiens et de chats sont euthanasiés à chaque année, car il n'y a pas suffisamment de familles disponibles pour les adopter. Votre magasin peut contribuer à un changement humanitaire au sein de votre communauté, tout en obtenant de la publicité gratuite pour l'animalerie, attirant ainsi une nouvelle clientèle avec une conscience éthique.

### **LES ANIMALERIES – AMIES DES CHIOTS :**

- Ne vendent pas de chiots, mais pourraient utiliser l'espace dans leur magasin pour présenter des animaux à adopter provenant de refuges locaux et d'organismes à but non lucratif de secours aux animaux.
- Disent adieu aux coûts, aux inconvénients et aux frais associés aux soins quotidiens à offrir aux jeunes chiots dans un établissement de commerce.

## **QUELS SERONT LES AVANTAGES DE CE PROGRAMME POUR MON ANIMALERIE?**

- Quand vous signez et envoyez ce formulaire, le nom, l'adresse et le site Web de votre magasin apparaîtront sur le site Web de HSI/Canada, qui reçoit la visite de milliers d'amoureux des animaux.
- HSI/Canada offrira une affiche accrocheuse gratuite à placer dans votre magasin pour annoncer votre choix éthique.
- Les magasins qui arrêtent complètement de vendre des chiots recevront de la publicité sous forme de communiqués de presse officiels de HSI/Canada, distribués dans les médias locaux afin de promouvoir leur décision et d'attirer de nouveaux clients à l'animalerie.
- Tous les magasins qui signent le formulaire recevront une trousse d'accueil, y compris des documents gratuits pour informer les clients quant au problème des usines à chiots.
- Votre magasin peut être perçu comme un héros dans votre communauté en vous engageant à travailler avec les refuges dans le but d'améliorer leurs programmes d'adoption. Les magasins qui indiquent une participation à des programmes d'adoption seront mentionnés sur le site Web. Nous encouragerons nos membres à communiquer avec votre magasin pour obtenir des renseignements sur les événements d'adoption.
- HSI/Canada réalisera une campagne de sensibilisation pour encourager les gens qui aiment les animaux à magasiner dans des animaleries faisant partie de notre liste d'Animaleries – Amies des chiots.

## **COMMENT PUIS-JE INSCRIRE MON MAGASIN?**

Veillez signer le formulaire ci-joint et l'envoyer par la poste à l'adresse ci-dessous, par fax (514-395-8021) ou par courriel([edemianowicz@hsi.org](mailto:edemianowicz@hsi.org)) pour recevoir votre trousse de participation/d'accueil gratuite. L'inscription ne vous coûte absolument rien et des milliers de personnes aimant les animaux seront informés de votre décision éthique et responsable. Merci.

## **UN MAGASIN PEUT-IL S'INSCRIRE S'IL VEND DES CHIOTS D'ÉLEVEURS LOCAUX?**

En raison de l'impossibilité de vérifier tous les éleveurs, le programme est seulement offert aux Animaleries qui ne vendent pas de chiots.

**Veillez envoyer le formulaire d'engagement complété à :**  
Campagne pour mettre fin aux usines à chiots, HSI/Canada,  
4035 rue St-Ambroise, #320, Montréal, QC, H4C 2E1



**HUMANE SOCIETY  
INTERNATIONAL**  
CANADA

## ENGAGEMENT POUR UNE ANIMALERIE – AMIE DES CHIOTS

**Vous n'avez pas à cocher tous les éléments pour signer l'engagement. Un minimum d'un élément coché est requis pour participer.**

Notre magasin accepte de participer au programme de Humane Society International/Canada : **Animaleries – Amies des chiots**. Pour être admis dans le programme, nous certifions ce qui suit (cochez tout ce qui s'applique à votre magasin) :

**FOURNITURES POUR ANIMAUX SEULEMENT** : vend uniquement des fournitures pour animaux de compagnie. Nous ne vendons pas d'animaux vivants, y compris les reptiles, les oiseaux ou les poissons. Notre magasin s'engage à ne jamais commencer la vente de chiots.

**PETITS ANIMAUX MAIS PAS DES CHIOTS** : notre magasin vend certains animaux pour la maison mais nous ne vendons pas de chiots. Notre magasin s'engage à ne jamais commencer la vente de chiots.

**NOTRE MAGASIN A PRÉSENTEMENT DES CHIOTS À VENDRE. NOUS NOUS ENGAGEONS À CESSER DE VENDRE DES CHIOTS dans un maximum de 30 jours après la signature de cette entente.** Nous sommes d'accord pour que HSI Canada annonce cette décision humanitaire de notre part auprès de notre marché local, sur le site Web de HSI/Canada et d'autres outils publicitaires, tel que décrit dans la *Lettre d'invitation*. Nous certifions que tout chiot encore à vendre dans notre magasin après le délai de 30 jours suivant la signature de cette entente y sera seulement car il a été acheté par le magasin avant la signature.

**NOUS SOUTENONS LES EFFORTS D'ADOPTION D'ANIMAUX DANS NOTRE COMMUNAUTÉ. Notre magasin ne vend pas de chiots OU s'est engagé ci-dessus à cesser la vente de chiots [cochez un élément ci-dessus]. De plus,** nous avons parfois des animaux sans abri disponibles pour l'adoption provenant de refuges ou de groupes de sauvetage et/ou nous tenons des journées d'adoption au magasin. Les consommateurs peuvent communiquer avec nous pour s'informer des animaux à adopter ou des événements d'adoption ayant lieu à notre magasin.

**Merci d'être devenue une Animalerie-Amie des chiots!** Veuillez signer cet engagement, sauvegarder une copie et l'envoyer à l'adresse ci-dessous. Vous recevrez une trousse d'accueil gratuite, y compris une affiche accrocheuse annonçant votre engagement à placer bien en vue dans votre établissement, ainsi que des documents gratuits pour informer vos clients sur le problème des usines à chiots.

**Signature du propriétaire ou gérant du magasin :** \_\_\_\_\_

**Votre nom (lettres moulées) :** \_\_\_\_\_

**Nom du magasin :** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Site Web :** \_\_\_\_\_

**Téléphone :** \_\_\_\_\_

**Veuillez envoyer le formulaire d'engagement complété à :**  
Campagne pour mettre fin aux usines à chiots, HSI Canada,  
4035 rue St-Ambroise, #320, Montréal, QC, H4C 2E1

REMARQUE : HSI/Canada se réserve le droit de retirer un magasin du programme en tout temps si nous avons de bonnes raisons de penser qu'il y a eu violation de cet engagement par le magasin. Signer ci-dessous indique votre accord de rendre l'affiche et autres documents Animalerie – Amie des chiots à HSI/Canada si le magasin continue de vendre des chiots.